

Pôle 3 E dans les DIRECCTE

Un reclassement bien difficile

Un groupe de travail commun aux représentants du CTM de Bercy et à ceux du CTS dans les DIRECCTE s'est tenu le 10 avril, sous la présidence de la Secrétaire Générale des ministères économiques et financiers.

Il avait pour objet de faire un point de situation sur le reclassement en cours des agents restructurés, suite à la disparition du pôle 3 E dans les DIRECCTE, décidée brutalement par Monsieur Le Maire en septembre dernier.

Transferts dans les Services Economiques de l'État dans les Régions (SEER)

Sur les 134 postes ouverts dans ces nouveaux services, 121 ont été pourvus.

Il est à noter que les 13 postes restés vacants sont ouverts aux agents restructurés dans les autres DIRECCTE.

Moins de la moitié des agents restructurés ont trouvé une solution de reclassement.

A la lecture du tableau présenté par l'administration en séance (voir ci-dessous), c'est un peu plus de la moitié des agents restructurés qui ont trouvé une solution de reclassement, si la démission et la retraite peuvent être intégrées dans cette catégorie. De façon plus détaillée, les agents administratifs, quel que soit leur corps, ont plus de difficultés à trouver une solution de reclassement que les techniques.

Bilan des mobilités au 10 Avril 2019

Corps	Effectif total	SEER	Mobilités effectuées	Mobilités en cours	Retraite ou démission	% d'agents reclassés
Ingénieurs des mines	15	10	3			86,7%
Ing.Ind. et des mines	160	56	30	10	5	63,1%
Attachés d'adm.centrale	112	38	11	11	3	56,3%
Attachés économiques.	9	1	4		1	66,7%
Inspecteurs du travail	3		2	1		100%
Contractuels	11	2		2	2	54,5%
Inspecteurs des MEF	14	3	4	2		64,3%
Autres corps A	9	4	1			55,6%
Secrétaires administratifs	61	6	4	12	5	44,3%
TSEI	3	1		2		100%
Contrôleurs DGFiP	3					0%
Contrôleurs du travail	3					0%
Adjoints administratifs	14			1	1	14,3%
TOTAL	417	121	59	41	17	57,1%

Une quarantaine de mobilités sont en cours de réalisation mais pas encore finalisées. Tout comme une dizaine d'agents ont fait part de leur intention de départ à la retraite en 2020 et 2021.

Sur les 179 agents non reclassés, 94 n'ont à ce jour pas fait connaître leur intention de mobilité. D'après le profil des agents sans aucune proposition de reclassement, il ressort une forte majorité de femmes entre 50 et 65 ans.

Des dispositifs pour un accompagnement personnalisé peu efficace

Au-delà des dispositifs indemnitaires, dont les textes officiels sont parus bien tardivement, les ministères ont mis en place plusieurs actions pour aider et suivre les agents dans leur recherche de mobilité.

Un comité de suivi inter directionnel, piloté par la Secrétaire Générale de Bercy va être mis en place pour identifier les postes vacants dans les autres directions des ministères économiques et financiers.

Au vu des restructurations en cours et à venir dans les principales directions (DGFIP, DGDDI, DGCCRF), les opportunités de reclassement risquent d'être particulièrement restreintes.

Des contacts ont été pris également avec le ministère des affaires sociales et celui de la transition écologique. Là encore, il est à craindre un résultat minime, pour les mêmes raisons.

Un partenariat avec l'Agence de reconversion du ministère de la Défense est en phase conclusive. Elle prévoit des formations des personnels des Plateformes régionales des ressources humaines (PFRH) et une assistance sur les dossiers les plus complexes et une aide opérationnelle envers les agents intéressés par une mobilité vers le secteur privé.

De l'aveu même de la Secrétaire Générale, il y a peu attendre de ce partenariat, même s'il est vrai que la Défense a une certaine expertise dans le reclassement d'agents et de militaires au vu des suppressions d'emplois ces dernières années dans ce ministère.

Une instruction en date du 19 mars a été diffusée dans les DIRECCTE. Elle confirme la prise en charge complète des formations telles que les bilans de compétence, les formations à la préparation d'entretien, à la rédaction de CV, etc...

Ce groupe de travail a permis d'éclairer sur les difficultés de reclassement des agents victimes d'une restructuration de leurs services.

La disparition du pôle 3 E dans les DIRECCTE a impacté au final un peu plus de 400 agents et les difficultés rencontrées par ceux-ci pour trouver une nouvelle affectation sont beaucoup plus importantes que ce que l'administration avait imaginé.

Une évidence s'impose, plus les mois passeront, plus les dossiers en suspens seront difficiles à résoudre de par la situation professionnelle et familiale des agents en attente d'un reclassement.

Cette restructuration est un avant-goût très amer de ce qui attend les fonctionnaires au vu des projets de réforme du gouvernement et en particulier des ministres de Bercy, avec la perspective de suppression de 50 000 fonctionnaires d'État.

Une étude externe à l'administration, menée par la société SECAFI a souligné que les agents ont obtenu plus de réponses sur leurs questionnements liés à cette réforme de la part des organisations syndicales que de l'administration.

FO Finances et ses syndicats nationaux concernés persévéreront dans ce soutien au quotidien des agents dans cette période ô combien délicate dans leur parcours professionnel, source de stress et de tensions.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ

DE LA FEDERATION SUR :

<http://www.financesfo.fr/>

